



Résiliation de contrat à FIT LANE

Par **VIETNAM06**, le **06/05/2016** à **19:02**

Bonjour Madame, Monsieur,

J'étais inscrit à FIT LANE pour 12 mois, le 19 janvier, mon contrat était terminé. Hors je me suis rendu compte qu'ils me prélevaient toujours. Après renseignement auprès d'eux, ils m'ont écrit ce mail:

"Bonjour Monsieur,

Nous informons que vous avez souscrit un abonnement FIDELITE en date du 19/01/15 avec un engagement minimum de 12 mois. Votre abonnement est toujours actif à ce jour car nous n'avons jamais reçu de demande de résiliation de votre part.

Nous vous rappelons qu'à l'issue de l'engagement minimum, l'abonnement peut être résilié à tout moment par lettre?"

Je vous demande si c'est légal.

Cordialement.

G.S.

Par **Tisuisse**, le **07/05/2016** à **07:34**

Bonjour,

Votre réponse est dans les clauses de votre contrat. Relisez ces clauses.